

FRFM02

La pratique des prix de transfert dans l'entreprise et leur contrôle par l'administration fiscale



LIEU
Paris



DURÉE
2 semaines



DATES
du 11/11/2024
au 22/11/2024



PRIX
Option 1 : 4 900 €
Option 2 : 6 160 €

OBJECTIFS

- Connaître l'entreprise et ses relations avec l'administration fiscale.
- Comprendre comment appliquer les méthodes de prix de transfert par l'analyse d'exemples concrets.
- Être en mesure de réaliser une analyse fonctionnelle dans le cadre de la définition ou de la justification d'une politique de prix de transfert.
- Savoir sélectionner une méthode de prix de transfert dans une situation donnée.
- Comprendre comment l'entreprise élabore sa politique de prix de transfert.

THÈMES ET MODULES PÉDAGOGIQUES

1^{er} MODULE
CONCEPTS ET PRINCIPES

2^e MODULE
VÉRIFICATION DE LA CONFORMITÉ
DU PRIX DE TRANSFERT
AU PRINCIPE DE PLEINE
CONCURRENCE

3^e MODULE
DÉTERMINATION D'UN PRIX
CONFORME AU PRINCIPE
DE PLEINE CONCURRENCE

4^e MODULE
PARTICULARITÉS DES SERVICES
INTRA-GROUPES ET DES MISES
À DISPOSITION D'ACTIFS
INCORPORELS

POUR QUI ?

Responsables de l'administration fiscale en charge des opérations commerciales avec des entités liées, en charge du contrôle des prix intragroupe, inspecteurs et contrôleurs des impôts, douaniers, cadres et agents du ministère des finances.

JE M'INSCRIS EN LIGNE À CE SÉMINAIRE